LES DISPOSITIONS NOUVELLES DE LA LOI DE FINANCES

Le loi de finances pour 1935, contient un certain nombre de dispositions nouvelles. Voici les principales :

Organisation de la présidence du Conseil

Art. 22. — Le ministre chargé de la présidence du conseil a sous sa direction:

Les services administratifs de la présidence du conseil ;

La direction générale des services d'Alsace et de Lorraine ;

Le secrétariat général du conseil supérieur de la défense nationale ;

Le conseil national économique ;

Le conseil national de la main-d'œuvre ;

Les services de la statistique générale de la France.

Automobiles

Art. 3. — Sont exonérés de la taxe à la circulation les véhicules automobiles fonctionnant à l'aide de moteurs à combustion interne alimentés par gazogènes ou par gaz comprimés.

Retraites

Art. 25. — Le ministre des finances est autorisé à ajourner, jusqu'au 31 décembre 1936, la mise en œuvre de la cotisé des pensions d'ancienneté, prévue par la loi du 14 avril 1924.

Art. 26. — Est prorogé, jusqu'au 31 décembre 1936, le délai d'application des dispositions de l'article 73 de la loi de finances du 31 mars 1932, relatif à l'admission des fonctionnaires à la retraite d'office.

Budget des offices

Art. 27. — A partir de l'année 1936, les prévisions détaillées de recettes et de dépenses des offices et établissements autonomes de l'Etat devront être publiées en annexe au projet de budget.

Dans l'armée

Art. 32. — Il est inséré, après l'article 45 bis de la loi du 31 mars 1928, relative au recrutement de l'armée, tel qu'il figure à l'article 8 de la loi du 16 février 1932, un article 45 ter ainsi conçu :

« Indépendamment de la permission normale prévue à l'article 45 ci-dessus, les militaires appelés, accomplissant une année de service actif et les militaires engagés, pendant leur première année de service, pourront obtenir des permissions de trente-six ou de vingt-quatre heures à l'occasion des dimanches et jours fériés. Par modification aux dispositions de l'article 34 du décret du 10 mai 1924, ces permissions feront mutation. Pour les militaires israélites, les fêtes juives de Pâques, du nouvel an et du Grand pardon seront assimilées aux jours fériés. »

Art. 33. — Sont abrogées les dispositions de l'article 4 de la loi du 15 juillet 1932, relatif à la réduction du nombre des sous-officiers et à leur remplacement par des caporaux-chefs ou brigadiers-chefs.

Art. 34. — En vue de poursuivre les convocations de réservistes par unités constituées, le ministre de la guerre est autorisé à convoquer en 1935, pour leur deuxième période d'exercice de la première réserve, les réservistes affectés aux unités qui seront formées. La durée de cet appel sera, à titre exceptionnel, uniformément de quinze jours pour tous les réservistes convoqués à ce titre.

Art. 37. — Le nombre d'officiers que le ministre de la guerre est autorisé à mettre à la retraite proportionnelle pendant l'année 1935, dans les conditions prévues par l'article 44 de la loi du 14 avril 1924, portant réforme du régime des pensions civiles et des pensions militaires, est fixé à 150.

Le nombre des congés de longue durée sans solde que le ministre de la guerre est autorisé à accorder aux officiers pendant l'année 1935, dans les conditions déterminées par l'article 44 de la loi du 26 décembre 1925, est fixé à 100.

Le nombre des officiers de cavalerie et d'infanterie pouvant être admis pendant l'année 1935, dans la position de disponibilité au titre du dernier alinéa de l'article 26 de la loi du 26 décembre 1926, est fixé à 50.

Les chemins de fer

Art. 87. — Le montant total des ressources que les grands réseaux d'intérêt général sont autorisés à se procurer pendant l'année 1935, par l'émission d'obligations pour quelque cause que ce soit, et notamment pour l'application des articles 13 et 16 de la convention du 26 juin 1921, approuvée par la loi du 20 octobre 1921, est fixé, à titre provisionnel à 5.222.200.000 francs. Ce total correspond aux maxima suivants :

1° Travaux de lignes nouvelles, 219.500.000 francs.

2° Travaux complémentaires de premier établissement, non compris le matériel roulant neuf, 655.000.000 de francs.

3° Dépenses de matériel roulant : matériel roulant neuf, payements sur commandes antérieures à 1935, 326 millions 700.000 francs ; payements sur commandes de 1935, 126.300.000 francs ; autres dépenses de matériel (frein continu, outillage, etc.), 325.000.000 francs.

4° Dépenses diverses, 114.700.000 francs.

5° Couverture du déficit d'exploitation de 1934, 3.555.000.000 francs.

Art. 88. — Le ministre des travaux publics pourra autoriser les grand réseaux à passer en 1935, dans le cadre des programmes arrêtés sur leurs propositions, des commandes de matériel roulant neuf jusqu'à concurrence de 385.000.000 de francs, dont 126.300.000 francs à régler sur l'exercice 1935 au moyen des ressources prévues à l'article 87 ci-dessus.

Art. 89. — Le montant maximum des sommes à verser par l'Etat aux grands réseaux, au titre de l'année 1935, par le débit du compte spécial institué par l'article 34 de la loi du 12 décembre 1929 est fixé, à titre provisionnel, à 410 millions de francs.

Art. 90. — Le montant des avances que le Trésor est autorisé à faire au fonds commun des grands réseaux d'intérêt général pour couvrir le déficit d'exploitation de l'année 1934, par application de l'article 13 de la convention du 28 juin 1921, est fixé, à titre provisionnel, à 3.555 millions de francs.

Art. 91. — Les travaux de lignes nouvelles à exécuter pendant l'année 1935, sur les grands réseaux de chemins de fer d'intérêt général, ne pourront excéder le maximum de 124.200.000 francs.

Art. 92. — Le montant des travaux complémentaires de premier établissement (c'est-à-dire de ceux qui deviennent nécessaires postérieurement à la mise en exploitation des lignes) à exécuter pendant l'année 1935 et dont le ministre des travaux publics pourra autoriser l'imputation au compte de ces travaux est fixé, à titre provisionnel, non compris le matériel roulant, à la somme de 657 millions de francs.

Le record de Delmotte et la vitesse terrestre

L'aviateur français Delmotte vient de battre le record mondial de vitesse en avion. Il a réalisé une moyenne de 505 kilomètres à l'heure.

Sait-on que cette vitesse est à peu près juste la moitié de celle qu'il faudrait soutenir pour qu'un avion en partant de Dunkerque à midi, cap à l'Ouest, garde toujours le soleil en plein midi?

En effet, la vitesse du mouvement diurne de la terre est d'un tour par jour soit à l'équateur, soit 40.000 km. en 24 heures, soit 463 mètres par seconde.

A mesure qu'on se rapproche du pôle Nord, cette vitesse diminue tout comme la longueur de chaque parallèle et à Dunkerque, la vitesse n'est plus que de 291 mètres par seconde, ou 1.047 kilomètre à l'heure ou 25.142 kilomètres par 24 heures.

505 kilomètres c'est donc bien tout près de la moitié des 1.407 km. à l'heure de vitesse terrestre.

Une révolte de détenus près de Glasgow

Londres, 26 décembre. — La prison de Barlinnie, près de Glasgow, est le théâtre depuis lundi dernier, d'une série de rebellions de la part des détenus qui, sous divers prétextes, ont attaqué leurs gardiens.

De part et d'autre, on compte quelques blessés, qui ont dû être hospitalisés à l'infirmerie de la prison.

La Direction de la prison entoure ces mutineries de la plus grande réserve. Cependant on croit savoir que, lundi dernier, un groupe de détenus qui se trouvait au travail a brusquement abandonné le chantier sur lequel il était occupé pour se ruer sur une cantine de la prison, qu'il a dévalisée.

Hier après-midi, une nouvelle échauffourée provoquée par une douzaine de prisonniers a eu lieu ; deux gardiens ont été blessés.

Un homme tire sur son fils, un dangereux repris de justice

Toulouse, 26 décembre. — Un dangereux repris de justice, Charles Sarda, âgé de 26 ans, inculpé dans une importante affaire de vols d'automobiles, qui sera jugée prochainement, avait obtenu le bénéfice de la loi sur la liberté individuelle et avait été laissé en liberté provisoire. Il en profita pour commettre divers délits.

Sa mère lui ayant reproché hier son inconduite, il l'a frappée violemment et a proféré des menaces de mort contre toute sa famille. Son père, M. Pierre Sarda, âgé de 50 ans, représentant de commerce, a saisi alors un revolver et a tiré. Charles Sarda, atteint d'une balle dans les reins, a été transporté à l'Hôtel-Dieu dans un état grave.

Le père s'est constitué prisonnier. Il a été déféré ce matin au Parquet.

L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ DU BLÉ

Le « Journal Officiel » a publié la loi portant fixation du budget général de l'exercice 1935 et les lois tendant à l'assainissement du marché du blé et du marché des vins.

On sait que la loi sur le marché du blé comporte trois titres : 1) Mesures permanentes d'assainissement ; 2) Résorption des excédents; 3) Mesures transitoires et aménagements du décret de codification du 6 octobre 1934.

La loi sur le marché des vins comporte deux titres : 1) Résorption des excédents de la récolte de 1934 ; 2) Mesures destinées à prévenir la surproduction.

Les dispositions essentielles de la nouvelle loi sur le marché du blé sont contenues dans l'article 6, dont voici la teneur :

Le ministre de l'Agriculture est autorisé à résorber l'excédent des disponibilités en blé par des opérations d'achats directs, de dénaturation et d'exportation.

Toutes les opérations d'achat, de vente, de dénaturation ou d'exportation seront faites par le ministre de l'Agriculture avec le concours du comité national d'organisation et de contrôle du marché des céréales institué par l'article 9 de la loi du 10 juillet 1933, en liaison avec des comités départementaux institués par l'article 8 de la même loi, et par l'intermédiaire des services de l'intendance et des contributions indirectes.

A cet effet, il sera créé dans le délai d'un mois, au maximum, de la date de la promulgation de la présente loi, une commission permanente du comité national.

Les opérations d'achat devront porter immédiatement pour moitié sur les blés stockés par les coopératives bénéficiaires de contrats et pour moitié être réalisées par des achats d'autres blés directement aux producteurs.

Le stock ainsi constitué, ne pourra, en aucun cas, être mis sur le marché tant que le pourcentage d'emploi de blé indigène imposé aux meuniers, en vertu de la loi du 1er décembre 1929, sera fixé à 100 %.

A la date du 1er juillet 1935, le ministre de l'agriculture prendra en charge les stocks de blé des récoltes 1933 et 1934 existant à cette date au prix moyen des six premiers mois de 1935 sur le marché libre de Paris.

Les modalités de toutes ces opérations et notamment des ventes seront fixées par décret contresigné par le ministre des Finances et le ministre de l'Agriculture. Le produit de ces ventes sera directement porté en recettes au compte spécial du blé.

Du danger de traiter de « Mariani » deux agents de police

Nice, 26 décembre. — Le nom de Mariani adressé à un policier constitue-t-il pour lui une injure grave ?

Telle est la question qu'avait à trancher la 4e chambre du tribunal correctionnel de Nice. Une jeune danseuse espagnole, Rachel Gonzalès, faisait, le soir, dans les rues de Nice, un peu trop de vacarme, ce qui provoqua l'intervention de deux agents de police qui l'invitèrent au calme.

— « Vous n'êtes que des Mariani », répondit la trop bruyante danseuse.

Et les représentants de l'autorité, se jugeant offensés, la conduisirent au poste.

— « Je n'ai pas voulu les injurier », a déclaré Rachel Gonzalès devant le tribunal correctionnel, mais les juges, d'un avis contraire, ont infligé à la danseuse espagnole une peine de dix jours de prison et 16 francs d'amende.

La nomination des préfets

Paris, 26 décembre. — M. Marcel Régnier, ministre de l'Intérieur, vient de soumettre à la signature du président de la République, un décret aux termes duquel ne pourront être, à l'avenir, nommés préfets que les sous-préfets et secrétaires généraux de 1re classe ou hors-classe, remplissant certaines conditions d'ancienneté dans ces classes.

Un tableau d'aptitude comprenant vingt-cinq noms, au maximum, sera dressé chaque année par un Comité composé de directeurs du ministère de l'Intérieur et de préfets.

Un général siamois condamné à deux ans de prison

Londres, 26 novembre. — On mande de Bangkok à l'Agence Reuter:

« Le général Phya Deghastin, qui était à la tête des troupes siamoises en France pendant la guerre, et qui exerçait jusqu'à ces derniers temps les fonctions de vice-président de l'Assemblée législative, a été condamné aujourd'hui, à deux ans de prison pour avoir commis des actes de nature à soulever le mécontentement de la population. »

A la Ligue féminine d'action catholique française du diocèse de Lille

Le Comité diocésain nous prie de rappeler aux ligueuses que la réception à l'évêché pour offrir les vœux à S. E. le cardinal aura lieu le samedi 29 décembre, à 14 h. 30, rue Négrier, 29, Lille.

On est prié de s'y rendre avec son insigne.

L'Exposition universelle de Bruxelles

M. Edouard Bouchery, commissaire général de la Foire commerciale de Lille, participera à l'organisation de la section française

On sait que la Section française à l'Exposition universelle de Bruxelles en 1935 sera la plus importante des sections étrangères. D'ores et déjà le gouvernement français a pris des dispositions en vue d'assurer à la représentation nationale toute l'ampleur et tout l'intérêt qui conviennent. C'est ainsi que le ministère du Commerce et de l'Industrie a fait appel à un certain nombre de personnalités pour l'organisation de la Section française, désirant s'entourer de toutes les compétences souhaitables.

Par arrêté du ministre du Commerce, M. Edouard Bouchery, commissaire général de la Foire commerciale et internationale de Lille, tant en cette qualité qu'en celle d'industriel, a été désigné comme vice-président de la classe 108 : appareils et procédés de chauffage et ventilation, appareils ménagers, etc...

La précieuse expérience que M. Bouchery a acquise dans l'organisation des foires commerciales le désignait tout particulièrement pour cette mission .

— La Banque Lausanne et Baric, à Tulle, a déposé son bilan et a aussitôt fermé ses guichets. Le Tribunal de commerce a prononcé la faillite et a fait apposer les scellés. Le passif serait d'un million et demi; l'actif d'une centaine de mille francs à peine.

L'auteur d'une affaire de fraude sur les plants de pommes de terre à Tarascon habiterait les environs d'Hazebrouck

Le service de répression des fraudes vient d'ouvrir une enquête sur une grave affaire de tromperie sur la qualité et la provenance de semences de pommes de terre, qui vient d'être découverte près de Tarascon.

Le régisseur de la comtesse Waresquel de Barbentane, après examen de semences provenant d'un wagon de 15 tonnes, constata qu'aucun tubercule ne présentait les caractéristiques des « Eterlingen » qu'il avait commandées, mais qu'on lui avait fourni des pommes de terre des Flandres, à l'aide de certificats d'origine faux.

Le préjudice qu'il éprouva de ce fait était très important et le parquet de Tarascon ouvrit une enquête qui se poursuit à l'heure actuelle.

L'auteur des actes répréhensibles qui viennent d'être découverts, appartiendrait à une commune de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Le Parquet de cette ville n'a pas encore été saisi de cette affaire.

— Au cours de la nuit, un orage extrêmement violent, s'est abattu sur l'Ecosse. Dans de nombreuses villes, des toitures ont été enlevées, des cheminées abattues. Dans les campagnes, des routes ont été obstruées par des arbres déracinés, des poteaux télégraphiques ont été arrachés. On ne signale aucun accident de personne.

Roubaix

Aujourd'hui, jeudi 27 décembre :

Soleil : Lever, 7 h. 46 ; coucher, 15 h. 58.

Lune : Pleine du 20, dernier quartier le 29.

Bulletin météorologique pour la journée du 27 (Région Nord) : Ciel brumeux, couvert, avec pluies intermittentes, devenant très nuageux avec éclaircies et averses ; vent du secteur sud modéré passant à sud-ouest irrégulier ; le minimum de température sera assez voisin de celui de la veille.

Caisse d'Epargne : Caisse fermée.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 h. à 11 h., à l'Ecole des filles, rue de l'Industrie; de 10 à 11 h., à l'Ecole maternelle de la rue de Flandre; de 14 à 16 h., à l'Ecole Pratique, place Notre-Dame.

Bains Municipaux : Piscine et baignoires: de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 92, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour enfants.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel : à 14 h., consultation pour enfants.

La prochaine réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le vendredi 28 décembre, à 18 h. 30, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Communications et propositions de l'Administration. — Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Conseil supérieur; candidats présentés par le Conseil municipal. — Office public municipal d'habitations à bon marché : Emprunt à la Caisse des dépôts et consignations. — Bâtiments communaux : Réception définitive de divers travaux.

Rapports des Commissions. — Bâtiments communaux : Construction d'une nouvelle Bourse du Travail, boulevard de Belfort; 10e lot, 1re partie, électricité; travaux supplémentaire; marché de gré à gré. — Id. : Démolition de l'immeuble communal (ancienne école de garçons), rue Delecenne; désignation de l'entrepreneur; marché de gré à gré. — Id. : Salle des Fêtes, rue de l'Hospice; installation d'un rideau de scène; marché de gré à gré. — Id. : Fourniture de mazout en 1935; cahier des charges d'adjudication. — Voirie communale : Dénomination de la rue Beethoven. — Comptabilité communale : Exercice 1935; budget primitif. — Bulletin communal : Ordres du jour, rapports et délibérations; impression en 1935; marché de gré à gré; approbation. — Instruction publique : Bourses et subsides; année scolaire 1934-1935. — Id. : Bourses et subsides; demande d'indemnité de trousseau en faveur du jeune Jules Duquesne élève à l'Ecole Normale de Douai. — Théâtre : Saison 1934-1935; spectacles de drames, comédies, vaudevilles, avec projections et conférences littéraires et sociales, par la troupe du Théâtre Populaire de Roubaix. — Secours et subsides : Avenir Sportif du Nouveau-Roubaix; demande de subside pour l'envoi d'un Congrès au Congrès de Paris. — Id. : Subside à la Fédération Nationale des Combattants Républicains (Section de Roubaix), pour l'organisation du Congrès départemental. — Crèches municipales : Fourniture de lait; marché de gré à gré. — Contentieux : Assistance publique; assurances des indigents contre l'incendie. — Id. : Dons et legs : Sociétés mutualistes de Roubaix et environs; donation de Mme Vve Albert Motte-Lepoutre (fondation des petits lits bleus).

Huis-clos. — Communications et propositions de l'Administration.

Halle Flipo. Par 500 gr. Beurre, 9.50. Café, 7.50. Gruyère, 5.00. Hollde vieux, 7 fr. 23333

Le capitaine Le Tallec, commandant la gendarmerie de Roubaix, est nommé chevalier de la Légion d'honneur

C'est avec un vif plaisir que nous avons appris la nomination de M. le capitaine Le Tallec, de la gendarmerie de Roubaix, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Cette nomination dans l'ordre national sera bien accueillie par tous ceux qui connaissent le nouveau légionnaire.

Originaire du Morbihan, le capitaine Le Tallec est actuellement âgé de 37 ans. Il était à Saint-Cyr quand éclata la guerre.

(Ph. du J. de Rx.)

LE CAPITAINE DE GENDARMERIE LE TALLEC

En 1916, ayant atteint l'âge de la conscription, il partit pour le front avec un régiment d'infanterie et il se battit vaillamment jusqu'à la fin des hostilités. En 1918, à Reims, il fut blessé sérieusement à la jambe droite.

M. Le Tallec termina la guerre avec le grade de lieutenant. La Croix de guerre et plusieurs belles citations récompensèrent son courage.

En 1928, M. le Tallec entre dans la garde mobile comme lieutenant et il est envoyé à La Rochelle, où il commande un peloton à pied. C'est ainsi qu'en 1931, lors de la grande grève et des incidents qui surgirent alors, il fit plusieurs stages à Roubaix et dans les environs.

A La Rochelle, il collabora plusieurs fois à l'embarquement, toujours délicat, des forçats de Saint-Martin-de-Ré sur «*La Martinière*», qui les conduisait à Saint-Laurent-de-Maroni.

Le 25 décembre 1933, le lieutenant Le Tallec était nommé capitaine et désigné pour venir à Roubaix remplacer le capitaine Duval, promu commandant. Officier d'élite, énergique, mais aussi affable et sympathique, le capitaine Le Tallec s'est fait apprécier très vite à Roubaix et nous sommes heureux, à l'occasion de la belle distinction qui lui est aujourd'hui conférée, de lui présenter nos vives félicitations.

A L' « IDEAL-BOUCHERIE », 45, rue Pierre-Motte, Roubaix : Jambon, 2 fr. et 2 fr. 75 le quart. Notre Bon Saindoux fondu par la maison : 3 fr. la livre. 2d

Un homme se fait décapiter par un train entre Roubaix et Tourcoing

Mercredi, vers 20 h. 45, un homme d'équipe circulait sur le chemin de fer qui relie Tourcoing à Roubaix, inspectant la voie.

Arrivé à l'endroit appelé le « kilomètre 17 », c'est-à-dire sur le pont qui enjambe le canal de Roubaix au quai de Gravelines, entre le pont de la Gaieté et le pont de la République, le cheminot aperçut à la clarté de sa lanterne un corps étendu sur une voie.

S'étant approché, l'employé constata que ce corps était décapité. La tête avait été sectionnée complètement au passage d'un train, et gisait dans le sang à quelques mètres du corps.

Aussitôt, la gare fut alertée et la police fut mise au courant de la sinistre découverte. M. Denelle, commissaire de police, faisant l'intérim du 1er arrondissement, arriva peu après avec M. Bilterys, secrétaire de police, et M. Debrock, sous-chef de gare à Roubaix.

Le magistrat commença aussitôt son enquête et l'on apprit que le décapité était un homme de peine, Carlos Leveugle, âgé de 36 ans, domicilié rue de la Barbe d'Or, cous Vandenbrouck, 6.

Il s'agit à n'en pas douter d'un suicide. En effet, d'après les premiers éléments de l'enquête, le désespéré, Carlos Leveugle, qui est marié et père de deux enfants, avait quitté son domicile mardi soir, à la suite de dissentiments, paraît-il, et il s'était réfugié chez sa mère qui habite, 15, rue de l'Arc.

Très déprimé, il annonça plusieurs fois, au cours de la journée de mercredi, son intention de se suicider. Vers 15 h. 30, il se rendit au passage à niveau du boulevard d'Halluin avec l'intention évidente de se faire écraser. Mais son frère, M. Emile Leveugle, qui travaille justement à cet endroit, pour la compagnie, put intervenir à temps et rabroua vertement son aîné.

Carlos Leveugle n'insista pas et partit. Pas bien loin d'ailleurs, car, arrivé au canal, il gravit le talus qui mène au pont du chemin de fer... et on connaît la suite.

Vraisemblablement, il fut écrasé par le train des messageries 3898 Tourcoing-Paris, qui passe à cet endroit à 20 h. 10. Le malheureux s'était en partie dévêtu et s'était posé le cou sur le rail. Il eut la tête littéralement tranchée.

M. le docteur Descarpentries fut mandé pour procéder aux constatations médicales, et le corps fut ensuite conduit à la morgue de l'hôpital « La Fraternité ».

ÉTRENNES. — Un cadeau de la Pâtisserie VAN HAELST est toujours apprécié. 2, Bd de Paris (Tél. 339.25). 08d

LES ARBRES DE NOEL

Dans la paroisse Saint-Antoine

Mardi soir, après les vêpres, une foule imposante se rendit dans la salle de la rue de Remiremont où un arbre de Noël se trouvait dressé, garni de jouets. Sur des tables se trouvaient de multiples paquets, un pour chaque enfant des écoles paroissiales. La confection des vêtements de tous genres, laine, coquilles, friandises. Tout cela avait été fait ou recueilli par les dissinières de la Ligue qui, sous l'active impulsion de leur dévouée présidente, avaient accompli du bon et de l'excellent travail.

Que dire de la séance?... Elle fut réussie en tous points. Les jeunes garçons des écoles dans l'opérette « Par la Cheminée »; les petites filles dans le très joli ballet « Visions d'Orient », remportèrent un magnifique succès. M. le vicaire et M. Lejeune, professeur de gymnastique, ont droit à de sincères félicitations. Ce fut ensuite la Chorale des jeunes filles qui interpréta avec brio et entrain deux excellentes pièces du répertoire moderne: « Un tout petit blanc de poulet » et « La détective Jackson », drame policier en trois actes.

Lorsque le rideau tomba pour la dernière fois, le public se retira fort satisfait et ce fut pour les organisateurs la meilleure des récompenses.

LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

est bien la Brasserie de tout le monde. Une part Coopérative de 50 francs donne droit au partage de ses bénéfices, au prorata de la consommation de chacun. 311d

L'assemblée de la Mutuelle des Chauffeurs d'autos de Roubaix

L'assemblée générale trimestrielle aura lieu le vendredi 28 décembre, à 19 h. 30, dans la salle de la « Ligue des Sports », boulevard Gambetta, à Roubaix.

Le Comité compte sur la présence de tous les sociétaires; cette réunion sera présidée par M. E. Degand, président de l'Union.

Les sociétaires en retard de leurs cotisations, principalement celle de la clinique chirurgicale, voudront bien régler à la permanence, ce jeudi 27, de 18 h. à 20 h., afin de faciliter les écritures de fin d'année.

DEMENAGEMENTS, Wagons, Autos capitonnés, Garde-Meubles. Mes H. DAEL, Vidanges, r. Blanchemaille, 42, Rx. T. 366.09

Soutenance de thèse

Nous apprenons que M. Rog. Wecxsteen, de Wattrelos, ancien interne du pavillon de cure de l'hôpital « La Fraternité » de Roubaix, vient de soutenir avec succès devant la Faculté de Lille, sa thèse de docteur en médecine.

Le nouveau médecin avait choisi comme sujet: « Distension des culs de sacs pleuraux (hernie du médiastin), au cours du pneumothorax thérapeutique ».

Le jury était composé de MM. les professeurs René Legrand, président de thèse; Combemale, Nagrac et Dutholt.

Nos sincères félicitations à M. le docteur Roger Wecxsteen.

« NOVOL », PROCEDE AMERICAIN une minute de sommeil, perte et extraction sans piqûre et sans douleur. « Clinique MOUSSALLI, 93, rue du Collège, Roubaix. Extraction piqûre, 5 fr. Au « Novol », 15 fr. DENTIERS : toute la gamme depuis 400 fr. 21283

L'arbre de Noël de l'Amicale Chabry

L'Association des Anciens Elèves de l'Amicale Chabry ne voulant pas rompre la touchante tradition, offrait le samedi 22 décembre, en la salle du cinéma éducateur de l'école, coquettement décorée à cet effet, un Arbre de Noël à tous les enfants. Outre la symbolique et alléchante coquille offerte par M. Clovis Regard, chaque enfant reçut une paire de bas de laine.

DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR A L'ACHETEUR. - Poste T.S.F. 6 lampes, modèle 1935, à 1.250 francs, antifading efficace, sélectivité, musicalité. S.C.L.A.E., 12, rue du Curé, à Roubaix 22865

LE CAPITAINE DE GENDARMERIE ARRETE UN CHEVAL EMBALLE

M. le capitaine de gendarmerie Le Tallec, passant hier soir, vers 18 heures, place du Trichon, vit venir de la dite rue, un attelage emballé et sans conducteur, se dirigeant vers la rue du Bois.

M. le capitaine se jeta résolument à la tête du cheval, et après bien des efforts parvint à le maîtriser, après avoir été traîné sur une trentaine de mètres.

Toutes nos félicitations au courageux officier dont l'intervention permit d'éviter des accidents peut-être graves.

LES TAPIS DU SARTEL s'achètent aux prix de fabrique, directement à s'entendre, 1 Quai du Sartel, ROUBAIX. Tous les genres de moquettes et carpettes. 22000

Une mort subite

Un journalier, M. Alphonse Lemoine, 64 ans, demeurant rue de Ma Campagne, 98, se sentant indisposé, mercredi, vers 12 h. 30, alors qu'il passait à proximité de l'entrée du boulevard de Paris, fut transporté à la pharmacie Gentaint, où il fut examiné par M. le docteur Leklefra, qui ne put que constater la mort, due à une affection cardiaque. Le corps de M. Lemoine a été ensuite transporté à son domicile.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 27 décembre 1934 N° 26.

CHIPETTE ET LUI

PAR DYVONNE

— Voici un couple bien accordé. Je gage que vous n'êtes pas mariés depuis longtemps ?

— Depuis trois mois, Monseigneur.

— De sorte que votre séjour à Florence est presque un voyage de noces, dit le prélat qui était loin de se douter de la désunion de ce jeune ménage. Et vous ne pouvies choisir un plus beau pays pour y promener votre bonheur.

Il développait ce thème, parlant des cloîtres toscans entre leurs cyprès et leurs oliviers et des vallées tendres de l'Ombrie. Et sa vieille main, ornée de l'anneau épiscopal, retenait prisonnières celles de Jocelyne et de Gérard.

Jamais, même le jour le leur mariage, elles n'avaient été si longuement, si étroitement liées.

Mais elles ne consentaient pas à cette union inattendue. Si les doigts de Gérard étaient d'abord, par simple courtoisie, restés inertes, ceux de Jocelyne, tout de suite rétractés, cherchaient à fuir la domination conjugale. Pasquier en fut blessé. Il s'attendait plutôt à les sentir soumis et doux. Leur révolte l'irrita au plus haut point et, d'une pression ferme, il les immobilisa.

— Si vous avez l'occasion de venir jusqu'à Rome, achevait Mgr Rénier, en libérant enfin les deux mains ennemies, je vous ferai visiter de nouvelles Catacombes que le public ne voit pas encore.

Ils remercièrent chaleureusement, Jocelyne baisa l'anneau d'améthyste et elle s'éloignait rapidement quand Gérard la retint.

— Dès que les invités seront partis, et vous voyez qu'ils sont en train de se retirer, je vous prie de m'accorder une entrevue, dit-il brièvement.

Sans le regarder, elle répondit d'une voix subitement altérée :

— Soit. Un entretien est du reste nécessaire entre nous. Le plus tôt sera le mieux.

Elle s'occupait de personnes qui restaient encore à causer avec le ministre. Mais bientôt celui-ci prit congé ainsi que Mgr Rénier ; le duc et le baronnet les suivirent. Gérard et Jocelyne restèrent seuls.

Depuis quelques instants, Pasquier ne quittait plus sa femme des yeux. Il la voyait nerveuse, troublée, et remis lui-même de son angoisse, il était à la fois gêné et attendri.

« Elle m'aime, cette pauvre petite, se disait-il, elle est venue me reprendre et Wilson nous a ménagé une entrevue après ce déjeuner pendant lequel effectivement j'ai pu constater qu'elle est maintenant digne de moi. Mais je ne l'aime pas. Mon cœur est à une autre.»

Il avait soudain l'horreur d'être obligé de repousser dans quelques minutes l'amour et les prières d'une jeune femme à qui il n'avait plus à adresser l'ombre d'un reproche et qui refuserait de se séparer de lui.

En quittant le salon, Wilson avait murmuré à l'oreille de Jocelyne ces mots: « Bonne chance! » Gérard avait parfaitement entendu.

Comment allait-il amener la jeune femme à renoncer à lui, dénouer avec suffisamment de douceur les bras frêles qui l'étreindraient; quel rôle de bourreau allait-il jouer?

Oh! l'empêcher de la supplier et, surtout, s'empêcher lui-même de céder, par pitié, à ces implorations.

Il cherchait par quelle phrase commencer quand Jocelyne, après avoir soigneusement fermé les portes, revint vers lui.

IV

LIBERTE

— Je ne suis à Florence que pour douze jours, dit-elle avec simplicité. Dès mon retour à Paris, c'est-à-dire le 5 juin, je demande le divorce civil contre vous et, à l'Officialité de Versailles, l'annulation de notre prétendu mariage religieux. Nous sommes bien d'accord, n'est-ce pas?

Il demeura béant. Quoi! cette ferme décision, cette promptitude à rompre tous les liens alors qu'il redoutait des larmes, des prières. Elle le libérait, le repoussait sans le moindre effort pour le retenir! Surpris au plus haut point, il balbutia:

— Je ne m'attendais certes pas...

— A quoi? Vous n'avez aucune raison pour demander le divorce contre moi, tandis qu'il vous est facile de me fournir un motif contre vous. Il est donc bien naturel que je prenne l'initiative de la rupture.

Puis, soudain hautaine et telle qu'il ne l'avait jamais vue, elle ajouta dédaigneusement:

— Est-ce la perspective d'avoir à me payer une pension alimentaire qui vous inquiète? Soyez tranquille, je ne vous en demanderai aucune.

Il secoua la tête. Il avait repris son sang-froid et questionna à son tour:

— Il me semble que vous auriez pu m'écrire cela de Paris. Puis-je vous demander pourquoi vous avez fait le voyage de Florence?

— J'avais une autre raison importante.

— Cependant, je ne vois pas pourquoi mon oncle a pris le soin de nous faire rencontrer, car vous ne nieres pas qu'il ait tout arrangé pour nous mettre en présence l'un de l'autre.

Elle secoua la tête et répondit:

— C'est possible, mais les choses sont trop graves pour que je m'inquiète de ce que sir Edgar pouvait désirer ou non.

Il la regarda; elle était appuyée contre le velours pourpre du rideau de la fenêtre et sur ce fond elle paraissait plus pâle, d'une grâce sérieuse, presque un peu intimidante.

Sa petite bouche close avec hostilité était ronde et rouge comme un sceau de cire, mais les paupières bleuâtres, obstinément abaissées sur les yeux, palpitaient doucement et leurs longs cils rappelaient le battement d'ailes d'un oiseau captif.

Gérard comprenait: tandis que Wilson avait eu l'esprit très net de réconcilier le jeune ménage, Jocelyne ne partageait pas son opinion.

N'avait-elle accepté de venir à Florence que pour l'attrait du voyage? Il ne le croyait pas. Il lui semblait plutôt que, arrivée à Florence avec le désir — si légitime, mon Dieu — de revoir, sinon de conquérir son mari, la jeune femme soudain avait changé d'avis. Son cœur s'était détourné...

Eh bien! n'était-ce pas mieux ainsi? Qu'aurait-il fait de l'amour de Jocelyne alors qu'il était engagé à une autre? L'attachement de sa femme aurait uniquement compliqué la situation et l'eût mis dans une position délicate, le forçant à agir cruellement envers elle. Il se trouvait libéré et enchanté, positivement enchanté de la résolution de Jocelyne!

Mais il était homme et par conséquent désireux de connaître le fond des choses, de passer outre aux apparences. Il se campa donc devant elle et dit:

— Je suis positivement ravi, ma chère amie — je puis vous appeler ainsi, n'est-ce pas? — que vous ayez autant que moi le désir de refaire votre vie. Je vous souhaite d'être heureuse dans votre prochaine expérience conjugale.

— Autant que vous le serez avec Mlle Augusta Blanchot, acheva-t-elle sans le regarder.

— Ah! dit-il, vous l'avez vue hier matin aux Cascines?

Elle leva sur lui des yeux surpris:

— Non, je ne savais même pas qu'elle vous y eût accompagné. C'est elle-même qui m'a révélé sa présence à Florence.

— Elle-même, dit-il surpris, ne comprenant pas.

— Reconnaissez-vous son écriture? reprit la jeune femme en sortant de son sac une enveloppe. Oh! elle est assez caractéristique. On dirait que cette femme écrit avec un pavé!

Au milieu de son trouble, Gérard réprima un sourire, reconnaissant au passage une de ces définitions pittoresques dont Jocelyne avait gardé le secret.

Combien vraie en remarque: l'écriture d'Augusta était aussi carrée qu'un pavé et non moins lourde. Mais tout de suite il fut repris par la stupeur en lisant la lettre qu'elle lui tendait:

« Madame, écrivait Augusta, si vous êtes venue à Florence dans l'espoir de reprendre votre mari, sachez qu'il est fiancé avec moi et que je ne vous laisserai pas triompher. Il vaut mieux pour vous ne jamais vous trouver sur ma route. Je suis décidée à « tout » pour le garder.

» Augusta Blanchot. »